

Gestion de la coquille Saint-Jacques

dans la Manche

RAPPORT

19 juin 2024

Webinaire du CC EOS



14
LIFE
BIOECONOMY



Co-funded by the
European Union



Conseil Consultatif pour
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

**NORTH WESTERN
WATERS**
Advisory Council

Consejo Consultivo para
LAS AGUAS
NORCCIDENTALES

1 Mot de bienvenue et introduction de la part d'Emiel Brouckaert, président du CC EOS

Emiel Brouckaert se dit heureux de présider ce webinaire qu'il considère comme une étape importante vers la réalisation de l'objectif d'une gestion durable de la pêche à la coquille Saint-Jacques de l'Union européenne (UE). Il explique qu'en janvier 2024, l'Unité C5 de la DG MARE s'est rapprochée du CC EOS, lui demandant d'organiser un atelier sur la gestion de la coquille Saint-Jacques dans les eaux occidentales septentrionales au cours du premier semestre 2024.

La pêche dans les eaux occidentales septentrionales cible diverses espèces qui ne sont pas soumises à des quotas, comme la seiche, l'encornet, le homard, le crabe brun, le buccin et, bien entendu, le sujet du jour, la coquille Saint-Jacques. Pour parvenir à une pêche durable de ces espèces, l'UE et le Royaume-Uni sont convenus de l'élaboration de stratégies pluriannuelles pour les espèces non soumises à des quotas dans le cadre du comité spécialisé de la pêche, en commençant par un plan pilote couvrant la coquille Saint-Jacques dans la Manche (zones 7d et e du CIEM).

Le CC EOS a toujours œuvré en faveur de mesures de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques dans son domaine de compétences. Les travaux sur la gestion de la coquille Saint-Jacques dans la Manche remontent à 2006, avec la publication en 2009 d'un premier avis adressé à la Commission¹, suivi d'une demande en 2013². Un groupe de discussion spécifique a été établi en 2020 avec la publication en 2021 d'un avis adressé au groupe des États membres des eaux occidentales septentrionales³ qui portait sur un projet de recommandation conjointe relative au cadre de la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Manche.

La plupart des ressources halieutiques des eaux occidentales septentrionales sont partagées entre l'UE et le Royaume-Uni, et la pêche constitue un chapitre spécifique de l'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni. Ce chapitre comprend l'objectif de parvenir à une gestion durable des espèces non soumises à des quotas, telles que la coquille Saint-Jacques. En 2023, le Royaume-Uni a élaboré son plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques⁴, qui couvre les stocks présents dans les eaux anglaises et galloises. Le CC EOS a soumis sa réponse à la consultation menée par le Royaume-Uni à ce sujet en 2023. Les autorités britanniques ont élaboré le plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques en partenariat avec le Scallop Industry Consultation Group (groupe de consultation du secteur de la coquille Saint-Jacques, SICG), qui se décrit comme une plateforme sectorielle ayant pour objectif de travailler en collaboration avec les administrations de la pêche britanniques pour permettre aux secteurs de la capture et de la transformation de la coquille Saint-Jacques du Royaume-Uni de contribuer de manière significative à l'élaboration de politiques et de mécanismes de gestion qui atteignent des objectifs de haut niveau. Le SICG a été en contact avec certaines parties du secteur français membres du CC EOS et a déclaré étudier la possibilité de participer au CC EOS.

Aujourd'hui cependant, nous mettons l'accent sur l'UE en vue de discuter des sujets suivants du point de vue de l'UE :

- État des lieux du stock
- État des lieux des informations scientifiques actuellement disponibles

¹ Avis du Conseil consultatif régional pour les eaux occidentales septentrionales (CCR EOS) sur la taille de débarquement minimale pour la coquille Saint-Jacques dans la Manche ([lien](#))

² Lettre du CCR EOS sur la disposition relative aux prises accessoires pour les dragues à coquilles Saint-Jacques ([lien](#))

³ Réponse du CC EOS à la recommandation conjointe du groupe des États membres des eaux occidentales septentrionales sur la coquille Saint-Jacques dans la Manche ([lien](#))

⁴ <https://www.gov.uk/government/publications/king-scallop-fisheries-management-plan-fmp>

- Aperçu des mesures de gestion en cours et identification de mesures supplémentaires/alternatives potentielles
- Identification des besoins supplémentaires en matière de recherche et de collecte de données

Emiel Brouckaert indique que les conclusions de cette réunion et l'issue de la discussion doivent soutenir la préparation d'un atelier sur la gestion de la coquille Saint-Jacques dans les eaux occidentales septentrionales qui sera organisé à l'automne 2024, et à laquelle participeront les autorités de l'UE et du Royaume-Uni, des experts scientifiques et des parties prenantes des deux côtés, en particulier des membres du CC EOS et du SICG.

Il souhaite la bienvenue à tous les participants, aux représentants de la DG MARE et au groupe des États membres des eaux occidentales septentrionales, aux représentants du CIEM, du CSTEP et aux instituts nationaux de recherche et de développement, dont, par exemple, l'Ifremer, la BIM, l'université de Wageningen et l'institut flamand de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'alimentation (ILVO), ainsi qu'aux membres du CC EOS, et plus précisément aux membres du groupe de travail 3 (Manche) et au groupe de discussion sur la coquille Saint-Jacques.

2 Introduction – Vue d'ensemble de la demande et du cadre réglementaire par la Commission – Eva Carballeira Fernandez, Directrice de l'Unité C5 de la DG MARE

Eva Carballeira Fernandez remercie le président de la CC EOS pour cette introduction détaillée et le Secrétariat de la CC EOS pour l'organisation du webinaire. Elle avait hâte de prendre part à une discussion active sur cette importante pêche impliquant tous les participants. Elle estime que le plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques du Royaume-Uni est bien élaboré, et fait référence au document écrit relatif à l'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni qui prévoit la possibilité de mettre en place des stratégies pluriannuelles pour les espèces non soumises à des quotas. Dans ce contexte, la coquille Saint-Jacques a été sélectionnée par les deux parties pour faire l'objet d'une stratégie pluriannuelle pilote. Elle ajoute que bien que la décision ait évolué pour couvrir un contexte plus international, comme l'a montré le plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques du Royaume-Uni publié en décembre 2023, le processus de régionalisation doit être pris en compte et les deux processus doivent être liés dans le cadre d'une interaction dynamique entre l'UE et le Royaume-Uni sur ce sujet. Le Royaume-Uni vise à progresser rapidement dans la mise en œuvre de son plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques, et l'UE souhaite garantir des conditions de concurrence équitables entre les flottes de l'UE et du Royaume-Uni impliquées dans cette pêche transfrontalière. *« Pour ce faire, l'UE doit progresser rapidement, ce qui s'avère parfois complexe compte tenu des différents niveaux de prise de décision, mais je compte sur le fait que nous puissions travailler ensemble dans le cadre d'un processus itératif et productif qui nous permettra de fournir des résultats en temps opportun. »*

3 Rapports du CSTEP 22-04 et 23-02 sur les espèces non soumises à des quotas et la coquille Saint-Jacques – Dominic Rihan, KFO

Bien qu'il ne fasse plus partie du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP), Dominic Rihan possède une longue expérience avec ce dernier. Plus précisément, il en était le vice-président lors de la production du rapport 22-04 et le président au cours de la préparation du rapport 23-02.

Dominic Rihan précise qu'il n'effectue pas une présentation au nom du CSTEP, mais qu'il présente simplement les résultats tels qu'ils ont été publiés dans les rapports. Il rappelle le contexte dans lequel a été élaboré l'avis 22-04⁵, comme l'a décrit l'intervenante précédente, et souligne que le fait de travailler dans le cadre des négociations entre l'UE et le Royaume-Uni constitue une nouvelle approche pour le CSTEP. Il a été demandé d'évaluer les éléments suivants :

- La disponibilité des données et les lacunes dans les connaissances
- L'état du stock et son évaluation
- Les mesures de gestion existantes et potentielles
- L'importance économique

Le premier rapport couvre neuf espèces et trois objectifs spécifiques dans ses termes de référence. Les données provenant de 11 États membres ont été analysées et de nombreux problèmes et lacunes ont été relevés. Toutefois, l'ensemble de données relatif à la coquille Saint-Jacques comptait parmi les plus complets, en particulier pour la mer d'Irlande, la mer Celtique, la mer du Nord et la Manche. Le rapport comprend des fiches d'informations détaillées sur la coquille Saint-Jacques pour six bassins maritimes : la mer du Nord, l'ouest de l'Écosse, la mer d'Irlande, la mer Celtique, la Manche occidentale et la Manche orientale. Il fournit également un aperçu des mesures de gestion disponibles pour les espèces non soumises à des quotas dans l'UE et au Royaume-Uni, notamment :

- Mesures techniques fondées sur les engins de pêche (taille des anneaux)
- Fermetures spatiales et temporelles
- Contrôles des capacités et des efforts
- Aires marines protégées

À la suite de ce premier groupe de travail d'experts et de l'avis du CSTEP, le groupe STECF-23-02⁶ a examiné les conclusions d'un contrat ad hoc détaillé fourni par la DG MARE, en analysant les similitudes et les différences entre les mesures de gestion actuelles pour la coquille Saint-Jacques dans les eaux de l'UE et du Royaume-Uni et en traitant des termes de référence spécifiques.

Le CSTEP en a conclu que les mesures de gestion actuelles sont toutes des options viables pour la gestion du secteur.

Étant donné qu'il n'existe pas de modèle convenu pour l'évaluation du stock de coquilles Saint-Jacques, le CSTEP a conclu que des modèles d'évaluation appropriés pourraient utiliser soit des projections de la biomasse exploitable à partir d'études annuelles soit les directives du CIEM pour évaluer les stocks limités par les données (SPiCT, Cmsy+ ou évaluation fondée sur la longueur). Tout dépend des sources de données intégrées. Dominic Rihan souligne également le manque de partage de données entre l'UE et le Royaume-Uni.

Le CSTEP n'a pas été en mesure de mener à bien une évaluation socioéconomique détaillée en raison du manque de données, mais a conclu que le protocole élaboré auparavant par le CSTEP était l'approche la plus appropriée pour réaliser une évaluation de l'impact des mesures de gestion futures.

Dominic Rihan conclut que les deux rapports et les contrats ad hoc qui les sous-tendent fournissent des informations et un contexte très utiles. Les lacunes dans les données et leurs limites ont été définies et le CSTEP a suggéré qu'il serait bénéfique d'effectuer une évaluation de l'impact pour les mesures de gestion futures.

Dominic Rihan ajoute que, sur la base des synergies entre l'UE et le Royaume-Uni, un plan de gestion conjoint pourrait être élaboré, lequel pourrait « véritablement protéger la pêche de façon appropriée et durable ».

⁵ Le rapport est disponible [ici](#).

⁶ Le rapport est disponible [ici](#).

Le président remercie Dominic Rihan et invite les membres de l'assistance à poser des questions.

Eric Foucher fait observer qu'Oliver Tully et lui-même ont participé au groupe de travail qui a produit ce rapport. Il ajoute qu'en tant que scientifique, la taille de l'anneau est la mesure de gestion la plus importante. Il peut être observé que les engins de pêche de nos jours sont bien plus sélectifs et adaptés au cycle de vie des espèces qu'auparavant. La taille de l'anneau est la même pour toutes les pêches françaises à la coquille Saint-Jacques et, bien que les coquilles Saint-Jacques soient de tailles différentes, il estime que le fait de disposer d'une taille d'anneau uniforme a un effet immédiat sur la pêche et faciliterait la gestion.

Dimitri Rogoff fait remarquer qu'en France, une taille d'anneau unique de 97 mm est appliquée aux deux tailles de débarquement de 102 mm et 110 mm, ce qui fonctionne bien pour tout le monde. Eric Foucher convient qu'une taille d'anneau unique pour toutes les flottes travaillant dans les mêmes zones serait la mesure la plus efficace et la plus simple à mettre en œuvre.

Dimitri Rogoff déclare qu'il est important de déterminer le type de stratégie souhaité. Pour la France, la coquille Saint-Jacques, une espèce non soumise à des quotas, présente la valeur la plus élevée et doit faire l'objet d'une gestion appropriée pour garantir l'abondance du stock et la viabilité de la pêche. Il fait part de son agacement quant aux discussions sur la taille de l'anneau, lesquelles perdurent depuis plus de 20 ans, et estime que les propositions du Royaume-Uni ne sont pas utiles. Il ajoute que la taille d'anneau uniforme utilisée dans les eaux françaises fonctionne très bien et que d'autres juridictions mettent du temps à l'adopter. En ce qui concerne à la baie de Seine, il déclare qu'une évaluation est menée après chaque saison et pense qu'il serait important de comprendre l'effet qu'ont sur la pêche côtière les navires qui viennent de zones plus éloignées et qui ne suivent pas le même modèle de gestion.

Le président remercie Dimitri Rogoff pour son intervention.

4 Le travail du groupe de travail du CIEM sur la coquille Saint-Jacques – Isobel Bloor, université de Bangor et Lynda Blackadder, Marine Directorate

Le président souhaite la bienvenue à Isobel Bloor et à Lynda Blackadder, les deux présidentes du groupe de travail du CIEM sur l'évaluation de la coquille Saint-Jacques (WGScallop), lequel vise à discuter des principales questions concernant les espèces de coquilles Saint-Jacques, et œuvre à l'amélioration et à l'élaboration de méthodes appropriées d'évaluation du stock.

Lynda Blackadder présente le travail du WGSCALLOP qui s'est formé en 2013 et dont les 40 membres se réunissent chaque année. Elle fournit un aperçu de la façon dont le CIEM travaille en expliquant que les groupes de travail d'experts, qui sont le moteur du CIEM, sont supervisés par le Comité scientifique (SCICOM) et le Comité consultatif (ACOM).

Les membres du groupe de travail sur l'évaluation de la coquille Saint-Jacques (WGScallop) discutent des principales questions concernant les espèces de coquilles Saint-Jacques, et œuvrent à l'amélioration et à l'élaboration de méthodes appropriées d'évaluation du stock. Les termes de référence sont établis et convenus pour un cycle de trois ans. Sept à huit domaines de travail distincts sont généralement fixés, chacun ayant à sa tête un responsable ou défenseur qui s'engage à assurer l'avancement des travaux et à fournir des mises à jour au reste du groupe.

Lynda Blackadder fait remarquer qu'il a été difficile de réunir les données de la pêche à la coquille Saint-Jacques en raison des lacunes et des limites mentionnées précédemment, c'est pourquoi le CIEM a publié un appel à données en 2020 afin d'en améliorer la disponibilité. Elle mentionne le travail des groupes sur le vieillissement et la connectivité qui aide à comprendre la zone du stock biologique afin de déterminer si les zones d'évaluation sont appropriées.

Elle fait également référence à un document d'examen publié par les membres du groupe sur les efficacités de capture des engins de pêche traînants ciblant les coquilles Saint-Jacques ([lien](#)) avant d'aborder l'évaluation du stock effectuée par le groupe, attirant l'attention sur le travail mené autour de l'île de Man. Elle ajoute que c'était la première fois que des scientifiques travaillaient sur une zone partagée entre l'UE et le Royaume-Uni.

Elle conclut en fournissant un aperçu des prochaines étapes à suivre pour le groupe de travail :

- Progression dans les travaux au cours des prochains mois
- Conférence scientifique annuelle du CIEM en septembre [ASC 2024 \(ices.dk\)](#)
- Réunion annuelle en octobre
- Fin du cycle triennal
- Nouveaux termes de référence
- Futur président amené à travailler avec Isobel Bloor.

« Les espèces de coquilles Saint-Jacques continuent de revêtir une importance commerciale, et ce groupe a prévu d'autres demandes d'avis pour répondre aux objectifs de durabilité et de gestion de la conservation pour les stocks, le secteur de la pêche et l'écosystème. »

Le président remercie Lynda Blackadder pour la présentation et demande que les questions soient soumises lors des discussions en raison de contraintes de temps.

Dimitri Rogoff se demande si le CIEM a impliqué les producteurs et les pêcheurs dans ce groupe de travail particulier.

5 **Connaissances actuelles et gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Manche** – Eric Foucher, Ifremer ; Oliver Tully, Marine Institute

Le président souhaite la bienvenue aux prochains intervenants, et explique qu'Eric Foucher est un biologiste des pêches et un chercheur à l'Ifremer, doté d'une grande expérience dans la recherche sur les coquilles Saint-Jacques et les campagnes d'évaluation des stocks dans la Manche. Oliver Tully, quant à lui, est un scientifique des pêches au sein du Marine Institute en Irlande, bénéficiant d'une longue expérience dans la pêche côtière ainsi que la pêche des mollusques et des crustacés.

Dans sa présentation, Eric Foucher se concentre sur le système de gestion dans la baie de Seine et commence par présenter le cycle de vie de la coquille Saint-Jacques dans la Manche. Il explique qu'il existe des différences entre les stocks selon, par exemple, la température, et que l'espèce grandit très rapidement dans la Manche, atteignant la maturité à 2 ans. Il ajoute que les courants résiduels dans la Manche doivent également être pris en compte, car ils surviennent dans des zones où les coquilles Saint-Jacques se reposent, ce qui en fait des « zones sources ». L'habitat est un autre facteur important pour la répartition des coquilles Saint-Jacques, ces dernières préférant le sable au gravier fin.

En ce qui concerne le travail mené dans la Manche, il fait référence à une vaste étude réalisée il y a dix ans dont la conclusion principale était qu'il existait trois lits de coquilles Saint-Jacques dans la Manche : un dans la Manche orientale, un dans le sud de la Manche occidentale (le long des côtes françaises) et enfin sur la côte méridionale des Cornouailles.

Les débarquements totaux pour les coquilles Saint-Jacques augmentent dans la Manche orientale depuis 2002, et plus particulièrement depuis 2015. On ne constate pas la même augmentation dans la Manche occidentale où les captures sont plus stables bien que des prises plus élevées aient été enregistrées ces dernières années. Eric Foucher recense les changements survenus dans les débarquements totaux dans les différentes zones de la Manche et souligne l'importance des zones

côtières pour les navires français de plus petite taille. Il déclare en outre que, en ce qui concerne la France, la pêche à la coquille Saint-Jacques est fortement saisonnière, ce qui est moins le cas pour le Royaume-Uni. Il fournit une vue d'ensemble spécifique des prises totales dans les rectangles du CIEM au sein de la Manche orientale, en identifiant les hausses au cours des années, et en faisant la distinction entre les débarquements français, irlandais et britanniques. Les débarquements dans les zones 27E6, 29E5 et 29E6 sont presque exclusivement britanniques. Dans le sud-ouest de la Manche, des changements peuvent être observés dans certaines zones, comme à Jersey, par exemple. De temps à autre, des navires britanniques pêchent également dans cette zone, plus précisément la zone 27E7. Eric Foucher fait remarquer que les navires français ont tendance à rester plus proches du littoral pour réduire les coûts d'exploitation.

L'état du stock dans la zone 7d de la Manche orientale montre que, dans la baie de Seine, le stock était en mesure de se reconstituer grâce à l'introduction de mesures de gestion. Le stock est à présent en bonne santé. Dans la Manche orientale, on peut également observer une bonne biomasse, et l'effort de pêche s'est accru. La baie de Granville, qui faisait auparavant l'objet d'une surpêche, présente aujourd'hui une excellente situation. Le stock dans le sud des Cornouailles n'est pas en aussi bonne santé qu'ailleurs.

La pêche à la coquille Saint-Jacques est la pêche la plus importante pour les navires français, avec 700 navires et 2 500 pêcheurs engagés. Dans la baie de Seine, un système de gestion complexe est en place. La saison de la pêche se déroule de la mi-novembre à la fin du mois de mars, avec une limite de trois à quatre voyages par semaine. Une zone de fermeture est observée à l'année afin d'améliorer la reconstitution du stock, laquelle fait l'objet d'une surveillance par l'Ifremer dans le cadre d'une étude à long terme. Les débarquements ont augmenté tandis que le nombre d'heures d'ouverture de la pêche a diminué au cours des dernières années.

Le président remercie Eric Foucher d'avoir présenté les détails de la gestion dans les eaux françaises et invite Oliver Tully à prendre la parole.

Oliver Tully donne un aperçu de l'activité des flottes irlandaises et de l'état du stock en complément de la présentation d'Eric Foucher. Selon lui, il est important de mettre l'accent sur le cycle de vie de l'espèce au moment de déterminer une méthode pour l'évaluation du stock et sa gestion. Les liens entre le recrutement et le stock demeurent incertains, ce qui est un important facteur utilisé dans les évaluations analytiques fondées sur l'âge qui sont effectuées pour les poissons à nageoires afin de déterminer le rendement maximal durable (F_{RMD}) et les points de référence.

Oliver Tully estime que le vieillissement peut être problématique pour certains stocks et s'avère incertain dans certaines zones. Certains points de référence de la pêche peuvent être plus difficiles à déterminer que prévu, car le taux de croissance varie, même au sein des unités de stock. Il ajoute que le recrutement peut être épisodique, et que la dispersion et la qualité des larves peuvent changer avec le temps. Il peut en résulter un recrutement variable dans l'espace et dans le temps, entraînant l'apparition de points chauds de biomasse dans l'espace et dans le temps. Cela posera des difficultés pour l'évaluation et la gestion des stocks. Le maintien de la densité des adultes est d'une importance vitale, car une faible densité réduit les taux de fertilisation et peut entraîner un recrutement plus faible.

En examinant les données sur la pêche au cours des vingt dernières années, Oliver Tully a pu constater que la pêche à la coquille Saint-Jacques présente une empreinte importante qui est pertinente pour les autres évaluations, par exemple, l'intégrité des fonds marins de la zone d6 en vertu de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin ». Oliver Tully fait remarquer que l'activité des flottes varie spatialement au fil des années, ce qui peut accorder du crédit à l'idée selon laquelle il peut exister des points chauds spatiaux et temporels dans le recrutement. Il explique que l'Irlande utilise des données tirées d'échantillonnage au port, d'observateurs marins, des journaux de pêche et des systèmes de surveillance des navires par satellite (VMS) et des études, en précisant que les journaux de pêche et les données du système VMS fournissent des informations très détaillées qui permettent de déduire diverses expressions de l'abondance du stock et de l'activité de pêche à haute résolution.

Il indique que l'activité de la flotte irlandaise dans la Manche est saisonnière et coïncée entre les limites britanniques et françaises, ne représentant que 1 à 2 % des débarquements totaux dans la Manche. Il estime cependant que la Manche orientale gagne en importance pour la flotte irlandaise depuis ces dernières années, car les taux de capture y sont plus élevés que dans la mer d'Irlande ou la mer Celtique, ce qui rend la pêche dans cette zone plus rentable. Cela reflète la forte productivité du stock de coquilles Saint-Jacques dans la Manche orientale.

Bien que la France et le Royaume-Uni réalisent des études détaillées dans la Manche, ce qui ressort principalement des études britanniques est le fait que, depuis 2017, la biomasse a doublé dans la Manche occidentale et orientale. Les études françaises montrent également un accroissement de la biomasse. Cependant, les études à la résolution grossière peuvent ne pas être précises si les informations relatives aux fonds marins ne sont pas intégrées à la conception de l'étude. « *La grossièreté de la résolution de l'étude est importante pour déterminer la précision des estimations.* » Le doublement de la biomasse au cours d'une période pendant laquelle les taux d'exploitation dans certaines zones étaient de 50 à 70 % est surprenant et montre des taux très élevés de croissance et de recrutement.

Oliver Tully ajoute que l'efficacité des dragues demeure incertaine et dépend de plusieurs facteurs, par exemple, le type de sol et l'emplacement. Il fait référence à un document récent du groupe de travail du CIEM sur la coquille Saint-Jacques qui porte sur l'efficacité des dragues. En ce qui concerne l'évaluation britannique, il indique que des points de référence distincts permettent des taux de captures très différents, avec un taux de captures très élevé dans certaines zones.

Il fournit quelques perspectives sur l'évaluation de la coquille Saint-Jacques dans la Manche :

- Pouvons-nous ignorer le risque de surpêche des effectifs de recrutement !? mais
 - Préserver les densités de coquilles Saint-Jacques dans certaines zones pour garantir la réussite de la fertilisation
- La question de l'évaluation pourrait se limiter à « Comment exploiter un recrutement observé » (gestion de la surpêche de croissance) ; matrices de projection de la taille ou de l'âge pour les prévisions à court terme.
- L'incertitude de l'étude (capturabilité, résolution spatiale) doit être traitée si les études sont amenées à être la principale source d'informations pour l'évaluation ; le problème des données d'enquête imprécises !
- Les indicateurs de l'état du stock peuvent être élaborés à partir des données des journaux de pêche et des systèmes VMS à une échelle spatiale fine.
- Une meilleure utilisation des données des journaux de pêche et des systèmes VMS pourrait permettre de calculer des estimations sur l'abondance relative et des estimations locales ou sur l'épuisement des stocks (et des taux de captures et de la biomasse).

Oliver Tully termine son intervention en fournissant des conclusions et des recommandations :

1. Des approches d'évaluation différentes sont adoptées par le Royaume-Uni et par les États membres ; pas de cadre du CIEM en tant que tel
2. Il est nécessaire de déterminer et d'approuver l'évaluation du stock et les unités de gestion
3. Intégration des données de tous les pays participant à la pêche au sein d'une unité de gestion donnée (en particulier les données des systèmes VMS et des journaux de pêche).
4. Il convient de disposer d'un plan commun d'étude au sein des unités de stock. L'incertitude des études doit être traitée.
5. Il est nécessaire d'identifier l'objectif de gestion, la meilleure approche de gestion et, par conséquent, les évaluations scientifiques nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

6. La gestion pour éviter la surpêche de croissance peut être suffisante. Cela serait particulièrement important dans les stocks dont le recrutement est épisodique.
7. Gestion des saisons, amélioration de la sélectivité, gestion spatiale, rotation.

Dimitri Rogoff rappelle aux participants que l'Irlande n'a pas accès aux 12 milles nautiques au large des côtes françaises. Il déclare qu'outre le fait d'être plus sélectifs, les anneaux de 97 mm contribuent à améliorer l'efficacité du dragage, car il y a moins de détritiques et moins d'encrassement, et une légère baisse de la consommation de carburant. D'après lui, la qualité des coquilles Saint-Jacques était également plus élevée. Il ajoute que les flottes françaises envisagent une hausse de la taille minimale des coquilles Saint-Jacques, qui passerait de 10,2 cm à 11 cm.

6 Essais de pêche à la coquille Saint-Jacques par la Bord Iascaigh Mhara – Daragh Browne

Le président souhaite la bienvenue à Daragh Browne, technologue de la conservation de la pêche auprès de l'Irish Seafood Development Agency (Agence irlandaise de développement des poissons et produits de la pêche, BIM) qui a travaillé en étroite collaboration avec les pêcheurs irlandais sur des essais visant à évaluer les impacts potentiels de l'augmentation de la taille de l'anneau en réponse aux augmentations françaises de la taille des anneaux des dragues dans la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Manche.

Daragh Browne explique que l'essai a eu lieu lorsque le secteur irlandais de la pêche à la coquille Saint-Jacques s'est rapproché de la BIM pour évaluer les impacts potentiels de la hausse de la taille de l'anneau dans des conditions représentatives des pratiques et des engins de pêche irlandais. Cet essai visait à répondre aux augmentations françaises de la taille des anneaux des dragues dans la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Manche.

L'engin de pêche se composait de dragues à coquilles Saint-Jacques de type Newhaven, vue d'en haut (partie supérieure gauche) et vue de face (partie inférieure gauche). Les sacs ou les anneaux arrière attachés à l'arrière de chaque drague se composent d'anneaux et de rondelles en acier. Les navires irlandais utilisent généralement des anneaux de 85 mm de diamètre, alors que les navires français utilisent des anneaux de 92 mm de diamètre, qu'ils prévoient de passer à 97 mm. Le nombre de dragues varie d'un navire à l'autre, mais, dans ce cas précis, on dénombrait dix dragues par perche et le navire à l'essai a déployé des perches à bâbord et à tribord.

Daragh Browne fait remarquer que l'essai s'est tenu en novembre 2023, au sein de la zone 7.e du CIEM, dans les eaux de l'UE (Manche occidentale). La taille minimale de référence de conservation de la coquille Saint-Jacques est de 100 mm dans cette zone, alors que dans la zone 7.d du CIEM (Manche orientale), elle est de 110 mm. Au total, 36 traits valides ont été effectués au sein de la zone hachurée illustrée au nord-ouest des îles anglo-normandes. La durée moyenne du trait était de 58 minutes, la vitesse de remorquage de 2,5 kts et la profondeur était de 68 m. Les dragues témoins et d'essai étaient numérotées de 1 à 10, constituant cinq paires de dragues par côté. Une fois un trait terminé, la même paire de dragues faisait l'objet d'un échantillonnage des deux côtés. L'objectif était de réduire les biais liés à la position de la drague le long de la perche. Près de 4 000 coquilles Saint-Jacques ont été mesurées sur quatre jours. Moins de 1 % du nombre total de coquilles Saint-Jacques retenues par toutes les tailles d'anneaux avaient une taille inférieure à la taille minimale de référence de conservation de 100 mm. Des histogrammes de fréquence de taille des coquilles Saint-Jacques ont été tracés et les différences proportionnelles dans les captures de coquilles Saint-Jacques à la largeur ont été évaluées statistiquement à l'aide d'un modèle additif généralisé et des résultats des courbes de captures.

Principales conclusions :

- Réduction significative de la prise de coquilles Saint-Jacques d'une taille inférieure à la taille minimale de référence de conservation (100 mm) avec des anneaux de 92 mm de diamètre.
- Absence de perte de coquilles Saint-Jacques d'une taille supérieure ou égale à la taille minimale de référence de conservation avec les anneaux de 92 mm de diamètre.
- Perte significative de coquilles Saint-Jacques d'une taille supérieure ou égale à la taille minimale de référence de conservation avec les anneaux de 97 mm de diamètre.

Daragh Browne conclut que le protocole d'échantillonnage a essayé de tenir compte des différences de puissance de pêche des dragues le long d'une perche. Il explique qu'il était impossible de changer les sacs d'anneaux d'une perche à l'autre pour évaluer les différences de puissance de pêche en raison du mauvais temps. En outre, le patron de pêche a conservé l'engin de 92 mm à bord de son navire à l'issue de l'essai et a fait état de quelques pertes de coquilles Saint-Jacques d'une taille supérieure à la taille minimale de référence de conservation de 100 mm au fur et à mesure que l'engin s'usait. « *Mis à part ces réserves, les résultats sont similaires aux conclusions d'une étude française réalisée dans la Manche orientale.* » (zone 7.d du CIEM) (SELEDRAG, Foucher *et al.*, 2020). Il ajoute qu'un essai similaire est prévu dans la Manche orientale en octobre 2024.

7 **Plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques du Royaume-Uni – Paulo Vasconcelos, DG MARE**

Comme mentionné dans la présentation de cette réunion, en 2023, le Royaume-Uni a publié son plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques, qui couvre les stocks présents dans les eaux anglaises et galloises. Le CC EOS a soumis sa réponse à la consultation du Royaume-Uni sur le plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques en octobre 2023. Un résumé des réponses reçues (y compris la réponse des gouvernements britannique et gallois) a été publié en décembre 2023. Le président invite Paulo Vasconcelos, chargé de mission au sein de l'Unité C5 de la DG MARE, à fournir une vue d'ensemble du contenu des documents détaillés disponibles au public sur le plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques.

Paulo Vasconcelos donne un aperçu du contexte dans lequel s'inscrivent les plans de gestion qui définissent des propositions de gestion pour réaliser les principaux objectifs de la déclaration commune sur la pêche : fournir des stocks durables, garantir un environnement marin sain et soutenir un secteur de la pêche rentable et durable. Une consultation publique sur les six plans de gestion de la pêche phares a été lancée en juillet 2023, et l'une d'elles portait sur la coquille Saint-Jacques. Publiée le 14 décembre 2023, elle comprend principalement des mesures génériques avec des calendriers variables :

- mesures initiales/à court terme – dans un délai d'un ou deux ans après la publication ;
- mesures à moyen terme – dans les trois à cinq prochaines années ;
- mesures à long terme – dans plus de cinq ans.

Les mesures à court terme seront élaborées parallèlement à l'examen des approches de gestion existantes et l'élaboration des mesures de gestion à long terme.

Paulo Vasconcelos explique la raison d'être et les objectifs généraux du plan de gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques, en soulignant qu'il a été élaboré par Defra et le gouvernement gallois en partenariat avec le groupe de travail sur la consultation du secteur de la coquille Saint-Jacques (SICG). Il décrit ensuite les trois principaux objectifs de gestion :

- améliorer la base de données probantes – continuer à élaborer des méthodes d'évaluation des stocks, des indicateurs en la matière et des points de référence pour les stocks ;

- mesures de gestion initiales – harmoniser les mesures de gestion (dont les exigences concernant les engins), cartographier les interactions avec les espèces non ciblées et les impacts sur les fonds marins ;
- mesures à long terme – élaborer des mesures sur les intrants fondées sur la science (c.-à-d. limiter l'effort de pêche) et des contrôles de la production (c.-à-d. limiter les captures) et revoir le régime des limites des jours en mer (règlement de l'UE retenu).

Il ajoute une vue d'ensemble des objectifs de gestion spécifiques :

- élaborer des données probantes fondées sur la science pour proposer des stratégies sur les captures et des règles de contrôle des captures ;
- éviter les risques de surpêche (tout en établissant des conditions supplémentaires) ;
- rechercher des possibilités pour une harmonisation générale des mesures (par exemple, exigences concernant les engins) ;
- traiter les impacts de la pêche à la coquille Saint-Jacques et élaborer un plan d'action assorti de mesures ;
- traiter les inefficacités liées aux engins et autres dans la pêche à la coquille Saint-Jacques ;
- étudier les changements dans l'utilisation de l'espace marin, y compris l'impact des plus grands navires de pêche à la coquille Saint-Jacques nomades du Royaume-Uni ;
- élaborer des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci pour la pêche britannique à la coquille Saint-Jacques.

Paulo Vasconcelos résume les principales questions relevées lors de la consultation :

- accorder la priorité à un cadre de gestion fondé soit sur les contrôles des intrants soit sur les contrôles de la production ;
- atténuer les impacts du dragage de la coquille Saint-Jacques et cartographier l'empreinte de la pêche à la coquille Saint-Jacques ;
- mettre en place des mesures techniques pour accroître la sélectivité et réduire les impacts sur l'environnement benthique ;
- élaborer une approche de cogestion pour continuer à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes.

Il déclare que le plan de gestion de la pêche comprend également un aperçu des mesures de gestion actuelles pour la coquille Saint-Jacques dans les eaux britanniques qui varient dans une certaine mesure dans les zones de pêches pour permettre des spécificités régionales.

Dans ses observations finales, il souligne les points suivants :

- les objectifs de gestion du plan de gestion de la pêche s'accompagnent d'actions spécifiques et de mesures de gestion possibles ;
- cependant, ces actions sont pour la plupart génériques et exploratoires, et ne s'accompagnent toujours pas de mesures de gestion concrètes ;
- le cadre de gestion et les actions fondés sur les contrôles des intrants (par exemple, limitation de l'effort de pêche, comme les limites des jours en mer et les fermetures spatiales/temporelles) et les contrôles de la production (par exemple, les limites de capture) ;
- les possibles approches différentes entre les eaux côtières (flotte artisanale) et en haute mer (flotte de pêche à la coquille Saint-Jacques nomade de plus grande envergure) ;
- les approches proposées dans le cadre du plan de gestion de la pêche sont encore à un haut niveau, mais elles servent de base à l'élaboration de mesures de gestion concrètes ;
- des développements ultérieurs et des mesures de gestion détaillées suivront une approche de cogestion (analyse/discussion par les gestionnaires, les chercheurs et le secteur) ;

- néanmoins, le cadre de gestion proposé inclut des règles de contrôle des captures s'accompagnant de contrôles de la production (c.-à-d. limites de captures) ;
- certains éléments indiquent que le Royaume-Uni pourrait éventuellement chercher à établir des totaux admissibles de capture (TAC) et à gérer des quotas en vue d'atteindre les objectifs de rendement maximal durable.

Le président estime que cette vue d'ensemble détaillée est d'une grande utilité et remercie Paulo Vasconcelos pour sa présentation.

Dimitri Rogoff remercie la DG MARE d'avoir distingué les flottes de pêche artisanale et côtière et les flottes de grands navires non côtiers qui ont une attitude plus opportuniste et une plus grande marge de manœuvre. Il ajoute que les flottes françaises insistent sur l'élargissement de leur modèle de gestion de la zone 7d à la zone communautaire tout entière en précisant que bien qu'elles pêchent de moins en moins dans la zone économique exclusive du Royaume-Uni, elles seront vigilantes à l'égard des mesures déployées par les Britanniques. Leur intention est d'imposer des mesures spécifiques, notamment la taille des anneaux et des fermetures hebdomadaires, dans la zone de gestion commune située au-dessous de 49°42.

8 Aspects socioéconomiques de la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Manche – Olivier Guyader, Ifremer (Unité de l'économie marine, UMR AMRE)

Le président souhaite la bienvenue à Olivier Guyader, économiste à l'Ifremer, qui présente les tendances dans les flottes de pêche aux crustacés dans la Manche, y compris certains chiffres clés sur les aspects socioéconomiques des coquilles Saint-Jacques, l'espèce principale en matière de poids et de valeur des débarquements à l'échelle de la France.

Olivier Guyader explique qu'il a réuni des informations spécifiques concernant l'effort de pêche français dans la Manche qui représente la principale zone de pêche française en matière de débarquements et de valeur. Bien qu'il existe quelques zones de pêche à la coquille Saint-Jacques dans le golfe de Gascogne, la majorité d'entre elles se situent dans la Manche. En mettant l'accent sur la Manche orientale, il explique les différentes approches employées dans l'UE pour évaluer les aspects socioéconomiques, et comment parvenir à la viabilité et à la rentabilité des navires regroupés en segments de flotte.

En ce qui concerne les principales flottes de pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Manche orientale, en 2022, les principaux segments fondés sur la classification du cadre de collecte des données de l'UE ont été identifiés et liés à la dépendance à l'égard de la valeur des débarquements de coquilles Saint-Jacques et à la contribution à la mortalité par pêche du stock de coquilles Saint-Jacques de la zone 7d.

Olivier Guyader s'intéresse ensuite à l'évolution du nombre de navires actifs pour les segments de dragues remorquées par bateau (dragues), en montrant que de nouveaux navires ont été ajoutés ces dernières années. La valeur ajoutée augmente fortement depuis 2011 et les flottes sont devenues plus rentables ces dernières années en raison de l'augmentation des captures de coquilles Saint-Jacques par unité d'effort et de la réduction des coûts. Il fournit en outre des informations sur la consommation de carburant des navires et précise que, bien que l'on puisse observer une tendance à la baisse, les frais de carburant représentent toujours un coût significatif pour les navires. L'effet de la crise de la COVID-19 est clairement visible avec une réduction de l'effort de pêche et des débarquements en 2020, ce qui a conduit par la suite à une hausse des stocks de coquilles Saint-Jacques et ainsi une meilleure rentabilité de la flotte qui produit davantage en consommant moins de carburant.

La rémunération des pêcheurs augmente également depuis 2011, ce qui rend le secteur plus attrayant. On peut observer cette tendance en s'intéressant à la structure de l'âge des membres des équipes impliquées dans cette pêche en particulier, qui se composent de pêcheurs assez jeunes par rapport aux autres flottes françaises. Olivier Guyader ajoute que la distribution des richesses n'est pas aussi inégale que dans d'autres segments de la flotte française. Cela peut être lié aux mesures de gestion établies pour la pêche à la coquille Saint-Jacques.

En terminant sa présentation par une analyse du marché, il conclut que les chiffres doivent être mis à jour, et que la transformation et les ventes directes sont probablement sous-estimées. La structure de la demande de coquilles Saint-Jacques en criée (pourcentage d'achat par les poissonniers, les entreprises de transformation, etc.) dans les différentes zones de gestion diffère, mais les marchés sont interconnectés. Les marchés de la coquille Saint-Jacques et les chaînes d'approvisionnement diffèrent entre la France qui importe les coquilles Saint-Jacques (principalement du Royaume-Uni) et le Royaume-Uni qui exporte vers la France, le marché français étant estimé entre 130 000 à 180 000 tonnes en poids vif. Cette relation avec la chaîne d'approvisionnement entre la France et le Royaume-Uni pourrait être un élément à intégrer dans la négociation d'un plan de gestion des coquilles Saint-Jacques dans la Manche.

Le président remercie Olivier Guyader pour sa présentation détaillée.

Oliver Tully se demande si la baisse de la consommation de carburant par navire s'explique par une baisse de l'effort par navire, ou si elle est également due à une hausse de l'efficacité (taux de captures et effort de pêche plus faible requis pour prendre une unité de capture ou une unité de quota) étant donné que la biomasse est élevée.

9 Discussion

Le président commence par faire part de ses propres observations sur les présentations. En ce qui concerne les rapports du CSTEP, il souligne qu'il convient de les garder à l'esprit au moment d'évaluer les travaux du Royaume-Uni sur les plans de gestion de la pêche. Il ajoute que l'expérience française en matière de gestion des coquilles Saint-Jacques est certainement pertinente pour les aspects plus généraux de la pêche à la coquille Saint-Jacques et qu'elle doit être prise en compte. Il se demande si les informations provenant de la France et de l'Irlande présentées par Eric Foucher et Oliver Tully ont déjà été prises en considération par le groupe de travail du CIEM ainsi que les travaux de la BIM. Selon lui, les limites à l'effort de pêche global en place dans la zone 7d ont manqué aux présentations. Il ajoute qu'il pourrait être utile d'intégrer toutes ces informations dans le plan de gestion et que cette question sera abordée lors de la prochaine réunion du groupe de travail 3 du CC EOS qui se déroulera à Gand le 1^{er} juillet, afin de discuter de la préparation de l'avis. Il rappelle aux participants que ces réunions sont ouvertes aux observateurs et encourage toute personne intéressée à s'y inscrire.

Emiel Brouckaert invite tous les participants à faire part de leurs commentaires en ce qui concerne les informations fournies lors des présentations ainsi que les objectifs du webinaire.

Eric Foucher se réjouit que les essais irlandais aient abouti aux mêmes résultats que les essais français. Il estime qu'il pourrait être préférable que les nouveaux essais soient menés dans des zones plus riches que celles où s'est déroulé l'essai de mai, afin de permettre une meilleure comparaison. En ce qui concerne les pertes, il déclare que les essais français ayant utilisé la taille d'anneau de 97 mm ont également connu une légère baisse de l'intérêt commercial pour les coquilles Saint-Jacques d'une taille de débarquement minimale de 10 cm. Cependant, ces coquilles Saint-Jacques qui demeurent sur les fonds marins continueront de grandir et leur capture est simplement retardée à un stade ultérieur. Cette perte n'est donc que temporaire et liée à une hausse de la sélectivité. Ce n'est qu'une question de mois avant que ces coquilles Saint-Jacques atteignent une taille supérieure à la taille moyenne qui était initialement visée par un maillage plus petit. C'était le cas dans la baie de Saint-Brieuc où la taille de débarquement s'élève désormais à 102 mm.

Julien Dubreuil exprime son accord avec Eric Foucher et estime que les coûts liés à cette perte transitoire pourraient être temporairement compensés par d'autres facteurs, tels qu'un allongement de la durée de pêche ou une hausse des quotas, et qu'une augmentation de la taille de l'anneau a été demandée et considérée comme très efficace par les pêcheurs. Le passage de la taille de débarquement de 10,2 cm à 10,5 cm a permis d'améliorer les performances économiques.

Eric Foucher souligne que la hausse de la sélectivité des dragues est fondamentale pour réduire le travail exigé des équipes à bord, par exemple, moins de tri, moins de pierres.

Oliver Tully ajoute que la taille de capture optimale et le taux de capture dépendent de l'équilibre entre croissance et mortalité. Lorsque la croissance est rapide, il existe de bonnes raisons de retarder les captures. Mais le contraire est également vrai.

Manu Kelberine estime que l'efficacité d'une plus grande sélectivité et d'une augmentation de la taille, comme l'ont montré les essais irlandais, est positive tant pour les pêcheurs que pour les stocks. Il remercie John Lynch et félicite la BIM pour la réalisation de cet essai.

John Lynch explique que les deux tailles d'anneaux différentes ont été mises à l'essai et que le site de l'essai a été choisi, car la taille de débarquement minimale y était plus petite. Le prochain essai sera mené dans une zone où la taille de débarquement minimale est de 110 mm. Il explique que l'un des problèmes auxquels font face les navires irlandais est lié aux mesures qui pourraient être introduites par le Royaume-Uni et à leur alignement ou non sur les mesures de l'UE. Il ajoute qu'une coopération des plus approfondies avec le Royaume-Uni est souhaitée, car il est trop difficile de changer d'engin une fois en mer. « *Les mesures de gestion doivent faire sens sur le plan opérationnel pour les flottes qui y travaillent.* »

Daragh Browne reconnaît que le fait de relâcher les crustacés d'une taille inférieure à la taille minimale de référence de conservation constitue un avantage à long terme.

Paulo Vasconcelos souligne la nécessité d'une interaction accrue entre les Parties et l'importance d'une meilleure mise en relation des informations, des données et des recherches entre les collègues de l'UE et du Royaume-Uni. Il est possible d'harmoniser et d'aligner certaines mesures qui seraient bénéfiques pour le secteur. Le travail du groupe de discussion du CC EOS sur la coquille Saint-Jacques, qui peut proposer des mesures pour cette espèce/pêche, peut y contribuer. Ces mesures peuvent ensuite être discutées de façon bilatérale dans le cadre du comité spécialisé de la pêche. Une harmonisation est souhaitée pour réduire les difficultés opérationnelles et elle s'applique aux parties prenantes des deux parties. Il insiste sur le fait que les principales caractéristiques de la biologie de l'espèce ne changent pas entre les eaux de l'UE et du Royaume-Uni et qu'un alignement des mesures de gestion constitue donc l'approche idéale tant pour la pêche que pour le stock.

Le président souligne que le secteur de la coquille Saint-Jacques au Royaume-Uni s'est dit intéressé à l'idée de communiquer avec le CC EOS sur ce sujet, ce qui est un point à suivre.

Eric Foucher est revenu sur la position du Royaume-Uni, faisant remarquer que plusieurs éléments étaient positivement surprenants. Cependant, cette liste reste théorique et la déclaration concernant l'obtention d'un plus grand nombre de données scientifiques est quelque peu inquiétante. Les études françaises fournissent des données probantes deux fois par an, et les mesures à mettre en place pour soutenir au mieux la santé du stock et la pêche sont connues. Il estime qu'il s'agit d'une démarche très simple et que la réponse la plus récente du Royaume-Uni, avec l'interruption de la pêche pendant certains mois, en est la preuve.

En réponse à la question d'Emiel Brouckaert, Lynda Blackadder confirme que les remarques soulevées au cours des présentations font l'objet de discussions dans le groupe de travail et sont incluses dans ses rapports. Cependant, elle n'est pas certaine de la façon dont elles contribuent aux avis et à la gestion à l'échelle du Royaume-Uni. Pour que le WGSCALLOP discute formellement de ces questions, il peut s'avérer nécessaire d'adresser des demandes spéciales au CIEM, car les discussions individuelles entre les membres du groupe peuvent ne pas être pleinement documentées dans le rapport du groupe, en particulier si la question ne relève pas d'un mandat spécifique.

Oliver Tully déclare que plusieurs commentaires ont été faits concernant le manque de données sur les coquilles Saint-Jacques et estime que cela n'est pas vraiment le cas, en particulier du côté français. Il est d'avis que de nombreuses informations sont disponibles à partir de séries chronologiques récentes ainsi que des journaux de pêche et des données du système VMS. « *Il n'y a pas un manque de données pour la coquille Saint-Jacques, mais un manque d'évaluation, et nous n'avons pas encore décidé de la meilleure façon d'utiliser les données disponibles, ni du cadre d'évaluation dans lequel les employer, car nous ne sommes pas non plus certains de quels pourraient être les objectifs et la stratégie de gestion.* » Il ajoute que cela est clair pour les stocks faisant l'objet d'une TAC, puisque l'avis est demandé pour déterminer le TAC. Cependant, il n'existe pas de demande de ce type pour la coquille Saint-Jacques, et les scientifiques ne savent donc pas si un avis sur le TAC est demandé ou autre chose, comme la taille minimale de référence de conservation, ou la taille de l'anneau. « *Ce sont des problèmes relativement simples à résoudre, puisqu'il s'agit d'une simple évaluation du rendement par recrutement pour déterminer le taux de mortalité par pêche optimal par rapport à la taille minimale de référence de conservation.* » Une fois que la taille minimale de référence de conservation est déterminée, la taille optimale de l'anneau peut alors être identifiée avec une bonne sélectivité et aussi proche que possible de la taille minimale de référence de conservation. Il conclut que ces problèmes ne sont pas insurmontables, mais qu'ils doivent être structurés et faire l'objet de discussions entre les scientifiques et les gestionnaires. Ils peuvent ensuite être pris en compte par le groupe de travail du CIEM qui pourrait potentiellement élaborer un cadre d'évaluation en conséquence.

Emiel Brouckaert estime que, sur la base de ces informations, il ne s'agit plus d'une situation « de poule ou d'œuf », mais que les données sont disponibles, et qu'une discussion est nécessaire concernant les principes de gestion et le type d'évaluation qui peut être réalisé.

Eric Foucher se dit d'accord avec Oliver Tully et pense que les points de référence pourraient être inclus dans les termes de référence du groupe de travail du CIEM. Cependant, les termes de référence habituellement utilisés pour les stocks soumis à un rendement maximal durable ne sont généralement pas applicables aux stocks tels que les coquilles Saint-Jacques, car il s'agit d'une espèce dont les pics de recrutement varient. Il en conclut que ce point pourrait être discuté lors de la réunion du groupe de travail du CIEM qui se tiendra en octobre.

John Lynch se demande s'il existe une base scientifique pour la taille minimale de référence de conservation dans les différents bassins maritimes ou si elle est uniquement fondée sur le marché en ce qui concerne la teneur en viande.

Oliver Tully répond qu'elle est probablement basée sur les différents taux de croissance dans les différentes zones. Eric Foucher ajoute que la coquille Saint-Jacques dans la Manche orientale présente le taux de croissance le plus rapide, bien que la maturité n'intervienne qu'au bout de 2 ans. Par conséquent, une taille minimale de référence de conservation différente est nécessaire pour s'assurer que toutes les coquilles Saint-Jacques peuvent se reproduire.

Manu Kelberine souligne que la France et le Royaume-Uni semblent avoir des stratégies différentes pour la gestion de cette ressource entre ces deux pays. La taille minimale pour l'UE dans la Manche occidentale est de 10 cm, alors qu'elle est de 10,2 cm en France, et est susceptible de passer à 10,5 cm. La stratégie française est en place dans une optique d'optimisation du stock compte tenu de l'importance de la pêche. Cette approche est différente des plans de gestion de la pêche britanniques qui semblent davantage mettre l'accent sur la protection des fonds marins que sur l'optimisation du stock.

Emiel Brouckaert convient qu'il est important de tenir compte des considérations sous-jacentes en plus des considérations de gestion pour le « *rassemblement de toutes les informations disponibles et l'alignement entre les identités de gestion* ».

10 Prochaines étapes

Le président évoque le travail prévu au sein du CC EOS ainsi que l'atelier entre l'UE et le Royaume-Uni proposé en septembre/octobre. Paulo Vasconcelos répond que la Commission a hâte de poursuivre les discussions avec l'ensemble des parties prenantes. Il ajoute que les perspectives des deux côtés doivent être intégrées à l'atelier proposé. Cependant, en raison de la période électorale au Royaume-Uni, les interactions et les discussions sur ce sujet ont été mises en suspens. Toutefois, des réunions relatives à l'organisation de l'atelier ont eu lieu régulièrement et des mises à jour seront transmises en temps utile. Il remercie le CC EOS, le président et le Secrétariat d'avoir organisé ce « *webinaire très intéressant et productif* » qui alimente les discussions. Il conclut que la Commission a hâte de progresser sur ce sujet et se sent rassuré du fait que « *l'harmonisation et l'alignement ne sont pas des mots vagues* », ajoutant : « *Nous nous efforcerons de réaliser tout ce qui est pertinent et faisable pour le secteur.* »

11 Questions diverses

Alannah Gourlaouen s'enquiert de la participation aux réunions du CC EOS en juillet et en octobre, et des modalités de participation en tant qu'observateur. Elle se demande également s'il existe un calendrier concernant les plans de gestion de la pêche du Royaume-Uni et quand de plus amples détails seront disponibles. Enfin, elle évoque les commentaires de Dimitri Rogoff et plus particulièrement la limite des 12 milles où il existe des problèmes en matière de pêche avec les collègues britanniques, comme cela a été mentionné dans un commentaire antérieur concernant les « *guerres de la coquille Saint-Jacques* » de 2018. Elle estime qu'il s'agit d'un sujet important et se demande comment le résoudre. Elle remercie le CC EOS d'avoir organisé le webinaire.

Emiel Brouckaert assure Alannah Gourlaouen que tous les commentaires émis dans le chat seront enregistrés.

Le Secrétariat fait observer que CRPMEM Normandie est membre du groupe de travail 3 et que son représentant principal figurera sur la liste de diffusion. Tout le monde est libre de s'inscrire sur le site Internet du CC EOS, cependant, l'ordre du jour n'a pas encore été pleinement finalisé.

12 Clôture

Le président remercie tous les intervenants et les participants pour leurs contributions au webinaire.

Participants

Tetyana Albers	DGAMPA
Anabel Anduja Vazquez	DG MARE
Lynda Blackadder	Marine Directorate
Isobel Bloor	Bangor University
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Daragh Browne	Bord Iascaigh Mhara
Eva Carballeira Fernandez	DG MARE
Vincent Dauchy	DGAMPA
Pauline Depickere	Agency for Agriculture and Fisheries
Julien Dubreuil	CRPMEM BZH
Eric Foucher	Ifremer
Coline Giraud	CRPMEM Normandie
Alannah Gourlaouen	CRPMEM Normandie
Norman Graham	DG MARE
Olivier Guyader	Ifremer
Eileen Harmey	DAFM
Marouso Kyriakou	DG MARE
Manu Kelberine	CRPM de Bretagne
Servane Le Calvez	CDPMEM des Cotes d'Amor
Olivier Lepretre	CDPMEM Hauts de France
Quentin Llavori	Comite Peche Normandie
Franck Le Barzic	COBRENORD
John Lynch	ISEFPO
Muriel Mariet	DGAMPA
Mo Mathies	NWWAC
Solene Prévaut	FROM Nord
Dominic Rihan	KFO
Dimitri Rogoff	CRPMEM Normandie
Delphine Roncin	FROM Nord
Pauline Stephan	CNPMEM
Jonathan Tholo	DGAMPA
Dominique Thomas	OP CME MMN
Thomas Brégeon	DG MARE
Oliver Tully	Marine Institute
Matilde Vallerani	NWWAC
Paulo Vasconcelos	DG MARE



Co-funded by the
European Union

CC EOS
Dun Laoghaire, Irlande
info@nwwac.ie
www.nwwac.org



Conseil Co-consultatif pour
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

**NORTH WESTERN
WATERS**
Advisory Council

Consejo Consultivo para
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES